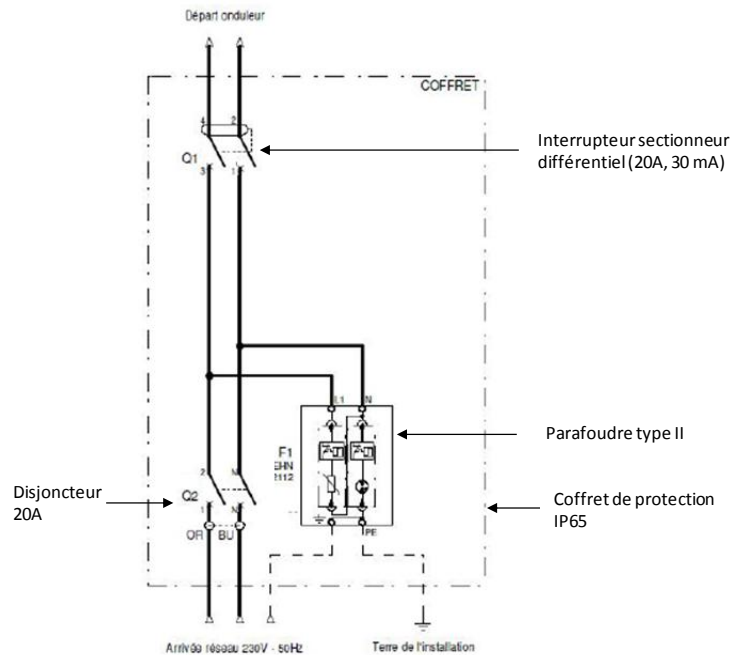


Le coffret électrique AC (courant alternatif)

Le coffret AC est destiné au raccordement du champ photovoltaïque au réseau, et a également un rôle de protection.

Le coffret AC est composé de :

- un interrupteur sectionneur différentiel (20A 30mA), pour la protection des personnes,
- un disjoncteur 20A, pour la protection du matériel contre les surintensités,
- un parafoudre type 2, pour la protection du réseau contre des surtensions.



Ce coffret est placé, d'un point de vue électrique, après l'onduleur, juste à côté afin de limiter la longueur du câble de liaison (en général du 3G2,5 mm²).

Garanties et conformité :

- Coffret garanti 5 ans, extension de garantie possible à 10 ans.
- Conforme au guide UTE C15 712-1.